Les habitants de Sein sont très éprouvés par la tempête.

Malgré l'état épouvantable de la mer, le conducteur des ponts et chaussées s'est dévoué, il s'est jeté dans un canot pour gagner l'île et ravitailler les phares.

Il a réussi à atterrir et le *Baliseur*, vapeur sur lequel il se trouvait, qui était chargé de matériaux et de pièces de machines pour l'éclairage au gaz des phares, n'a pu accoster et est revenu à Brest.

Les gardiens avaient lancé une bouteille à la mer, disant que les glaces de l'appareil du phare avaient été brisées et demandant du secours.

La bouteille a été recueillie par le *Baliseur*.

L'état de la mer a empêché d'approcher du phare.

Une nouvelle tentative aura lieu demain si le temps le permet.

Les paquebots de Calais à Douvres

Londres, 14 décembre. — Les paquebots de Calais sont arrivés ce matin à trois heures devant Douvres; mais la violence de la tempête les a empêchés de se ranger le long de la jetée.

Ils ont dû s'ancrer en dehors du port et les passagers n'ont pu débarquer qu'à 7 heures.

LE SULTAN MOURAD

Le bruit a couru dimanche à Vienne de la fuite du sultan Mourad, le frère aîné du sultan Abdul-Hamid, qui est gardé à vue au palais de Yildiz, dans un bâtiment appelé le « Toughla-Kiosk », depuis 1876, année où il fut déposé.

Le *Figaro* de lundi matin dit à ce propos:

« M. Hercovici, correspondant du *Neues Wiener Journal*, était venu nous montrer une dépêche mentionnant ce bruit.

» Nous nous sommes aussitôt rendu à l'ambassade de Turquie pour recueillir une information précise. Un secrétaire nous a déclaré ceci : « Nous n'avons aucune connaissance d'un pareil fait, et nous n'y ajoutons pas beaucoup de confiance. »

» Le sultan Mourad avait été très favorable au parti de la *Jeune Turquie*, aussi nous sommes-nous adressé également à un des représentants les plus autorisés de ce parti, Ahmed-Riza, directeur du journal *Mechveret* :

« — C'est vous, nous a-t-il dit, qui m'apportez la nouvelle de la fuite du sultan Mourad et je n'ai pas besoin d'ajouter que mes amis et moi souhaiterions de tout cœur qu'elle fût vraie. Mais je reste très sceptique quant à sa véracité. Il me paraît impossible que le sultan Mourad ait pu s'évader de sa retraite forcée. Si vraiment il avait reconquis sa liberté, c'est que la révolution serait un fait accompli et que son frère, le sultan actuel... aurait pris sa place.

» — Le sultan Mourad n'est-il pas enfermé à Toughla-Kiosk comme fou ?

» — Le malheureux, qui est depuis dix-neuf ans prisonnier, est absolument sain d'esprit, mais ses idées libérales ont déplu, et son frère, qui le craint beaucoup, s'en est débarrassé en le faisant passer pour aliéné et en lui enlevant toute liberté d'agir, sinon de vivre.

» Depuis quelque temps déjà, il nous arrive de Vienne de singulières nouvelles, qui sont démenties presque aussitôt qu'elles sont lancées. L'assassinat du président Mac-Kinley était de celles-là. La fuite du sultan Mourad vient s'ajouter à la série déjà longue... des « canards » politiques actuellement à la mode dans la capitale de l'Autriche. »

L'EMPEREUR GUILLAUME A TABLE

Guillaume II à table, révélé dans le *Figaro* par M. Maurice Leudet :

« Les souverains allemands ne s'occupent pas des « détails » de cuisine, et une large autonomie est laissée au département que dirigent les cuisiniers; mais ceux-ci ne doivent pas dépasser en dépenses la somme qui leur est allouée par couvert. Pour le déjeuner de l'après-midi, cette somme est fixée, par personne, à 7 marks 50 pfennings, soit 9 fr. 35. Elle peut se monter, lorsqu'il y a des invités, à 20, 24 et même 30 marks, c'est-à-dire à 25, 30 et 37 fr. 50.

» En temps ordinaire, à la cour impériale, on sert trois repas. L'empereur, qui a un excellent appétit, y fait toujours grand honneur. *Le premier déjeûner* est tout à fait « anglais » : thé ou café, œufs avec du lard fumé, beefsteak, côtelettes de mouton ou de veau. L'impératrice tient toujours compagnie à son royal époux à ce premier repas, malgré l'heure matinale, — cinq heures, — à laquelle il a le plus souvent lieu, Guillaume II montant généralement à cheval à six heures.

» Le deuxième repas a lieu à deux heures de l'après-midi : il se compose d'une soupe, d'un poisson, d'un plat de viande avec légumes, d'un rôti et d'un dessert varié; il y a toujours des invités, sept ou huit personnes au moins. L'empereur a un goût de prédilection pour les gros plats de viande: ce qu'on a appelé quelquefois les « plats canaille ». Comme soupes, il préfère les soupes maigres avec du riz ou du macaroni. Il adore les huîtres et le poisson, mais dédaigne les friandises. On dîne à sept heures. »

LA SITUATION DE L'INDUSTRIE LAINIÈRE
EN ITALIE

Le correspondant à Biella de la Chambre de Commerce française de Milan, écrit ce qui suit :

Depuis un mois et demi environ, les fabricants italiens ont commencé à sortir avec les échantillons des tissus de la nouvelle saison d'été : certains, se méfiant du système pratiqué par la plupart des grossistes, ne sont sortis qu'en ces derniers jours.

On ne peut encore, dans ces conditions, se faire une idée précise de la situation de la fabrique pour la prochaine saison.

Les échantillons présentés ont eu, en général, un bon accueil soit pour la nouveauté des articles, soit pour leur bon marché. Il faut remarquer que la fabrication actuelle d'été trouvera peut être moins de consommation que d'ordinaire : car l'été passé a toujours été inconstant et plutôt froid.

Les genres de flanelles sont toujours au grand calme : par contre, les draps de dame et les genres tricots en pièces ont une demande régulière.

Plusieurs fabricants, dans l'incertitude de la saison d'été, continuent à travailler les tissus courants d'hiver.

On a fait aussi quelques affaires pour l'exportation: l'on pourrait certes en faire bien davantage si les fabricants se décidaient une fois pour toutes à seconder les exigences, justes d'ailleurs, des exportateurs. Mais ils en sont encore fort bien et il ne sera pas facile de les plier aux besoins de l'exportation dont ils ne savent pas encore apprécier les bénéfices. F. G.

On lit dans l'*Echo dell'Industria*, de Biella :

« Dans l'industrie lainière du Biellais on constate aujourd'hui ceci: dans certaines fabriques il arrive des ordres et demandes, le travail est constant, les ouvriers ont un emploi continu, et les affaires marchent assez bien : dans d'autres, ordres rares, travail interrompu, production accumulée en magasin et s'écoulant ensuite avec un profit problématique chez les grossistes ou même les maisons de dépôt.

Certains articles de fabrication trouvent constamment le marché favorable, sauf les immanquables oscillations en plus ou en moins : d'autres articles dépendent de la mode si changeante, recherchés ou délaissés complètement d'une année à l'autre par la consommation.

Ce n'est pas seulement question de dessins et de couleurs : le plus souvent c'est une question de combinaison de fils ou même de mélanges de laine et coton ou laine et soie ; le public préfère une année certains tissus que l'année d'après il trouve démodés et qui ne trouvent plus placement.

Il faut ajouter qu'il arrive souvent que certaines maisons étrangères s'approprient aussi nos procédés de fabrication et lancent sur le marché aux prix les plus réduits, des tissus pour lesquels nous avions la priorité de fabrication : cela est arrivé, par exemple, pour certains tissus mixtes de peigné et de cardé, et pour certaines étoffes de flanelle, pour lesquelles la concurrence étrangère survenant enlevé à nos industriels toute convenance de fabrication de tout bénéfice.

Les fabriques qui se tiennent aux genres de productions sur lesquels la mode a peu d'influence, draps noirs unis, et tissus ordinaires, n'ont pas subi de grosses pertes, ainsi que celles où se font les draps militaires et de la bonneterie. Mais dans les fabriques de tissus-nouveauté les constrastes sont énormes.

Si l'industriel suit le marché et la mode, et a les capitaux nécessaires, un personnel dégourdi et capable, un outillage neuf, il fait de bonnes affaires et conserve d'excellents clients qui donnent des ordres et retirent la marchandise.

Si au contraire l'industriel s'entête à fabriquer un article passé de mode, ou dans lequel d'autres l'ont supplanté, il doit fabriquer pour le placard, vendre sans profit, ralentir la production, et vivre tourmenté au milieu des difficultés créées par les nécessités d'un établissement industriel très coûteux et pour lequel un ralentissement de production équivaut à une crise.

La condition général du marché est plutôt difficile pour l'industrie lainière, mais elle se répercute de façon bien différente dans les diverses fabriques.

Dans notre ville, il y a des différences bien tranchées, et qui voudrait examiner la situation des nombreuses usines le long de la vallée de la Strona de Cossato à Camandona, trouverait les différences les plus étonnantes: dans certaines fabriques, le travail demande même le service de nuit: dans d'autres il est limité à trois ou quatre jours par semaine.

La raison principale de cette différence se trouve précisément dans le genre différent de production et dans le système d'opposition aux nouveautés et aux exigences du public.

La profession de l'industriel lainier devient de jour en jour plus ardue; il faut renouveler sans cesse l'outillage, étudier tous les perfectionnements techniques, connaître chaque changement de goût et de mode, et chaque déplacement de marché, il faut lutter ensuite contre les grossistes avides, contre les représentants faibles ou peu avisés, contre les coopérateurs trop exigeants, contre le fisc, contre tous; il faut savoir se maintenir ferme au poste, progresser toujours et toujours travailler. »

NOUVELLES DU JOUR

Souvenir offert à l'impératrice de Russie par la « Croix Rouge française »

Paris, 14 décembre. — La *Croix Rouge française*, voulant offrir à l'impératrice de Russie un souvenir de la semaine russe, a fait remettre à la gracieuse souveraine les insignes en or de la société, accompagnées d'une adresse signée par le président, M. le duc d'Aumale.

Ces insignes se trouvaient dans un écrin recouvert de maroquin blanc-crème.

L'impératrice, très touchée de ce souvenir, a fait répondre par une lettre charmante à l'adresse signée par le duc d'Aumale.

Le Grand-Duc Nicolas s'est rendu au siège social de la société, rue de Matignon, et a apporté au nom de l'impératrice, à Mgr le duc d'Aumale et aux membres du comité, les remerciments pour le souvenir de la Croix-Rouge.

La fille du baron Gustave de Rothschild victime d'un accident mortel

Paris, 14 décembre. — Mme la baronne Emmanuel Léonino, fille du baron Gustave de Rothschild, prenait part aujourd'hui à une chasse à courre au cerf.

Une harde débouchant près d'elle, effraya le cheval qu'elle montait, et l'animal, dans un bond désordonné, projeta violemment l'amazone contre un arbre.

On accourut et on trouva la baronne Léonino gisant à terre, sans connaissance, la tête fendue.

En toute hâte, les médecins furent appelés, mais leurs soins ne purent faire revenir à elle la blessée qui rendit le dernier soupir quelques heures plus tard.

Une importante découverte sur le tabac

Vienne, 14 décembre. — Le directeur de la *Tabat-Zeitung* a fait une curieuse découverte concernant le tabac.

Il s'est aperçu que le tabac était une plante vivace, alors que, jusqu'à présent, elle avait été considérée *comme une plante annuelle*, que l'on devait *semer* chaque année.

Cette découverte étendra sans doute la production du tabac et contribuera à le rendre meilleur marché.

Une conférence à Paris par le député socialiste belge Vandervelde

Paris, 14 décembre. — M. Vandervelde, député socialiste belge, a fait ce soir à 9 h. 1/2, salle des sociétés savantes, une conférence sur la question agraire en Belgique.

Deux mille personnes environ assistaient à cette conférence qui était présidée par M. Jaurès, député de Carmaux.

M. Vandervelde, après avoir exposé la situation morale et financière du paysan belge, s'étend longuement sur les difficultés qu'éprouvent les socialistes à faire pénétrer leurs doctrines dans la population rurale. « Les réactionnaires et les cléricaux, dit-il, nous ont présentés sous les couleurs les plus noires, annonçant que nous étions les ennemis déclarés de la famille.

» Aussi une lourde suspicion pèse sur nous et c'est avec la plus grande peine que nous parvenons à recruter quelques adhérents parmi les paysans.»

Le conférencier fait ensuite un chaleureux appel aux socialistes de tous les pays pour l'union contre le capitalisme : « Chaque jour, dit-il, le capitalisme grandit, chaque jour il s'étend davantage; mais à mesure qu'il monte, le socialisme grandit avec lui pour répandre la justice aussi loin que s'étend la voûte des cieux. »

La péroraison de la conférence de M. Vandervelde est accueillie par des applaudissements enthousiastes.

M. Jaurès prononce ensuite quelques paroles et la réunion se termine par le chant de la *Carmagnole*.

Le conférencier et M. Jaurès se sont ensuite rendus au café du Cadran, où un punch leur a été offert par les étudiants collectivistes. Aucun incident ne s'est produit.

Un dîner offert aux généraux au ministère de la Guerre

Paris, 14 décembre. — *Le ministre de la guerre et Mme* Billot ont offert ce soir, au ministère, un grand dîner exclusivement militaire en l'honneur des généraux membres de la commission supérieure de classement.

La table comprenait 70 couverts. Mlle Billot avait à sa droite M. Méline, et à sa gauche la duchesse d'Auerstaedt.

Etaient également invités le général Saussier, le général et Mme de Boisdeffre, le général et Mme de France, le général et Mme Mercier, le général et Mme Duchesne, le général et Mme Hervé, le général et Mme Brugère, le général et Mme de Jesse, le général et Mme Zédé, le général et Mme Zurlinden, les généraux Larchez, Jamont, etc.

Pendant le dîner et la réception, la musique de la garde républicaine s'est fait entendre.

Le successeur de Mgr d'Hulst à la Chambre

Paris, 14 décembre. — Nous apprenons, dit le *Gaulois*, que le R. P. le Doré, à qui la candidature législative de la 3e circonscription de Brest avait été offerte, vient de décliner cette candidature.

Un groupe d'électeurs se propose d'offrir la succession de Mgr d'Hulst à M. César Caire, docteur en droit, avocat *à la Cour d'appel de Paris.*

Le congrès pour remédier à la dépopulation

Paris, 14 décembre. — Aujourd'hui, à la séance du congrès pour protéger et accroître la population, le baron Guillau demande la création d'une caisse nationale de l'enfance et dépose un vœu d'après lequel les Français sans enfants ne pourraient plus transmettre leurs biens qui, après leur mort, reviendraient à cette caisse nationale.

M. Noguest demande qu'une dot soit assurée aux filles et M. Trédou qu'un impôt soit établi sur les célibataires et les ménages sans enfants.

Une importante affaire de détournements en Algérie

Alger, 14 décembre. — Aujourd'hui ont commencé devant la Cour d'assises d'Alger les débats du procès en faux et détournements intenté à M. Massini, conducteur des ponts et chaussées, par M. Hassein Dey.

Il est accusé d'avoir falsifié les rôles des journées dues aux ouvriers ; il aurait détourné ainsi une somme de 131,806 francs. Une partie de cette somme avait servi à subventionner un journal politique.

Les débats dureront huit jours. Me Arcis, du barreau de Lyon, est au banc de la défense.

Les méfaits de l'électricité. — Une panique dans une école

Grenoble, 14 décembre. — Une panique s'est produite ce soir, à six heures, dans l'école primaire des filles de la place de la Halle. Deux cent vingt élèves étaient en récréation dans la cour, quand le fil de l'éclairage électrique, qui alimente l'hôtel voisin, se brisa et vint tomber au milieu des enfants. Vingt furent renversées et deux furent *spécialement atteintes ; elles ont été transportées* à la pharmacie voisine.

L'accident a causé une vive émotion en ville.

Don Carlos abdiquerait

Madrid, 14 décembre. - L'*Impartial* publie une dépêche de Rome attribuant à Don Carlos l'intention d'abdiquer en faveur de son fils, Don Jaime.

La mort du chef insurgé cubain Macéo et les Etats-Unis

New-York, 14 décembre. — Le *Herald* annonce dans une dépêche de Washington qu'on s'attend à ce que le prétendu assassinat de Macéo soit l'objet, dans les deux Chambres, de résolutions en faveur de l'intervention immédiate et énergique des Etats-Unis à Cuba.

Le comité des affaires étrangères a suspendu tout renseignement sur la manière dont Macéo a été tué, jusqu'à ce que les renseignements officiels soient arrivés.

Une résolution sera présentée aux Chambres pour demander *au ministre d'Etat d'examiner l'affaire.*

Le sénateur Chandler déclare que l'assassinat de Macéo devrait amener le congrès et le président à reconnaître immédiatement l'indépendance absolue des Cubains.

New York, 14 décembre.— Le sénateur Gall a présenté ce matin, au Sénat, deux résolutions qui ont été renvoyées à la commission des affaires étrangères.

La première de ces résolutions affirme que le meurtre de Macéo est une violation des lois d'une guerre civilisée, un acte de basse trahison, un assassinat si lâche et si méprisable qu'il provoque l'émotion de tous les gouvernements civilisés ou sauvages.

La résolution continue en déclarant que le gouvernement qui a autorisé un crime aussi odieux, ou qui a failli à punir les assassins doit être rejeté de la famille des nations et du giron de la civilisation.

La résolution demande encore que le comité des affaires étrangères fasse une enquête sur les faits incriminés et dépose son rapport immédiatement à la Chambre des représentants.

Une résolution a été déposée en faveur de l'indépendance de Cuba; elle a été renvoyée au comité.

L'installation de Mgr Péchenard, le nouveau recteur de l'Institut catholique de Paris

Paris, 14 décembre.— Dès trois heures moins un quart, S. Em. le cardinal archevêque de Paris arrive à l'Institut catholique, accompagné de MM. Caron et Bureau, vicaires généraux.

Son Eminence est reçue par M. Paguelle de Follenay, vice recteur.

Aussitôt a eu lieu la présentation de Mgr Péchenard.

S. Em. le cardinal fait lire par M. Caron la ratification officielle de l'élection par le Souverain Pontife.

Puis le cardinal annonce que pour perpétuer les bonnes traditions, il vient de nommer Mgr Péchenard vicaire général du diocèse de Paris. (Applaudissements.)

Ensuite MM. les administrateurs de l'Institut, MM. les professeurs, sont présentés successivement à leur nouveau recteur.

Les collisions sur les chemins de fer

Paris, 14 déc.—Le ministre des travaux publics adresse aux administrateurs des compagnies de chemin de fer une circulaire dans laquelle il porte à leur connaissance les conclusions du rapport de la commission spéciale qui fut nommée au lendemain de la collision d'Adelia, en mai dernier, afin de rechercher les moyens d'assurer la sécurité de la circulation des trains.

Les conclusions de ce rapport, après examen des divers systèmes aux appareils employés actuellement, se terminent ainsi : « La commission insiste sur ce fait qu'il n'existe aucune panacée contre les chances de collision sur les chemins de fer. Quelques parfaits que soient les règlements et les appareils, les premiers sont susceptibles *d'être violés, les seconds de se déranger.*

»C'est surtout à la régularité du service, à la discipline absolue et à une surveillance assidue des agents qu'il faut recourir pour garantir la sécurité. »

Un ballon français au pôle Nord

MM. Godard et Surcouf préparent une expédition au pôle en ballon, expédition toute française, devant réparer l'échec d'André, l'aéronaute norvégien. Ils seront sept.

Madame Furtado-Heine officière de la Légion d'honneur

Mme Furtado-Heine, qui vient de mourir, était, on le sait, « officière » de la Légion d'honneur. La seule « officière », qui reste aujourd'hui est Mlle Rosa Bonheur, l'artiste bien connue.

C'est en 1887 que Mme Furtado-Heine avait été décorée de la Légion d'honneur. A cette date-là, la Légion n'avait compté que très peu de chevalières. Les plus marquantes avaient été la veuve Brulon, qui, sous un déguisement masculin, avait été sous-lieutenant d'infanterie et décorée en 1815, Augustine Drevon, cantinière à Magenta ; Mlle Dodu, Mme Jarrethout et Mme Marcel Dieulafoy.

Le certificat d'études primaires

Le ministère de l'instruction publique publie les résultats statistiques des examens de l'enseignement primaire en 1896, comparés avec ceux de 1895.

128.609 aspirants se sont présentés en 1896 pour l'obtention du certificat d'études primaires élémentaires contre 128.181 en 1895.

101.380 ont été admis en 1896 contre 99.992 en 1895.

Une réunion catholique à Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, 14 décembre. — Hier soir, M. Joseph Ménard, avocat à la cour d'appel de Paris, a fait une conférence dans la salle de la rue Gauthier-de-Blauzat devant un public de plus de 1,500 personnes. M. Vigaucourt, avocat à Clermont, présidait.

M. Ménard avait pris pour sujet ces deux mots: *Justice et Egalité*; il a développé cette idée que les catholiques devaient combattre les lois qui portent atteinte à la liberté et réclamer la justice et l'égalité dans tous les actes de la vie sociale.

L'orateur a été très applaudi. A la suite de la réunion, l'ordre du jour suivant a été voté à une grande majorité:

« Les 1,500 électeurs réunis à Clermont-Ferrand, à la salle de la rue Gauthier-de-Blauzat, après avoir entendu M. Joseph Ménard, avocat à la cour d'appel de Paris, affirment leur résolution de réclamer par tous les moyens la justice et l'égalité, notamment le respect de la liberté de conscience à l'armée et dans les hôpitaux et l'égalité des subventions municipales entre les diverses écoles. »

La liberté de l'enseignement

Paris, 14 décembre. — Comme il fallait le prévoir, la commission d'initiative parlementaire du Sénat n'a pas cru devoir prendre en considération la proposition de M. Fresneau, tendant à réintégrer les communes dans le droit de choisir entre l'enseignement laïque et l'enseignement congréganiste.

Elle a chargé M. Thézard de déposer un rapport en ce sens.

Le déraillement d'un train de marchandises dû à la malveillance

Lyon, 14 décembre. — Cet après-midi, à deux heures et demie, un train de marchandises a déraillé entre les gares des Brotteaux et Saint-Clair, au passage à niveau du cours Vitton.

La locomotive n'a été nullement endommagée mais huit ou dix wagons ont été brisés.

L'accident est dû à la malveillance; les autorités, en effet, ont découvert des cailloux placés entre les aiguilles.

Il n'y a pas d'accident de personne; les deux voies sont complètement obstruées; l'un des wagons était rempli de caisses de mandarines qui se sont répandues sur le sol.

L'union libérale-républicaine

Tours, 14 décembre. — Le comité de l'Union libérale-républicaine a organisé à Tours une conférence politique qui aura lieu le dimanche 20 décembre, à deux heures et demie, salle des conférences, 6, boulevard Béranger, sous la présidence de M. Henri Barboux, président du comité.

M. Henri Bonnet, avocat au barreau de Paris, prendra la parole dans cette réunion sur le sujet suivant : *L'impôt sur le revenu.*

Une explosion à Decazeville

Decazeville, 14 décembre. — Une explosion de chaudière s'est produite à la distillerie Alexandre Bos.

Les portes et les fenêtres du laboratoire ont été projetées à plus de douze mètres dans la cour.

Deux minutes avant l'explosion, cinq personnes se trouvaient dans le laboratoire. Les dégâts matériels sont importants.

Une rencontre de trains à Amiens

Amiens, 14 décembre. — Le train de messageries, n° 6921, se rendant à Rouen a tamponné ce matin, au sortir de la gare St-Roch, la queue du train de messageries n° 5128 en manœuvre. Le choc a été violent. Le fourgon de queue du n° 5128 a été réduit en miettes, quatre wagons ont été broyés, la locomotive est fortement avariée. Il ne s'est produit aucun accident de personne, mais les dégâts matériels sont élevés.

La mort d'un centenaire

On mande d'Albi qu'un brave homme habitant Mazamet, nommé Paul Ortala, bien connu dans la région sous le nom de Pépi, vient de mourir à l'âge de cent huit ans et quelques mois.

Un père indigne

On a arrêté samedi, à Clermont-Ferrand, un coiffeur, le sieur C..., que sa belle-mère avait dénoncé comme ayant des relations avec sa propre fille, une enfant de seize ans. C... a avoué.

Un rare cas de fécondité

Mme Drouet, demeurant à Montacher (Yonne), a mis au monde trois enfants vivants, deux garçons et une fille, qui sont en parfaite santé.

Le 25 décembre dernier, Mme Drouet avait mis au monde deux enfants vivants.

L'Exposition de 1900. — Refus de participation de l'Egypte

Le Caire, 14 décembre. — Ainsi qu'il fallait s'y attendre dans la situation actuelle, le cabinet, cédant à certaines influences, vient de notifier officiellement le refus de l'Egypte de participer à l'Exposition de Paris en 1900.

Il est inexact que des officiers allemands viennent en Egypte avec une mission officielle.

Les arrestations en Turquie

Constantinople, 14 décembre (Source anglaise). — Les arrestations de notabilités turques continuent. Plusieurs élèves de l'Ecole militaire ont été appréhendés. On renforce le service des patrouilles. On croit que la police a découvert un complot contre le sultan.

Une élection au Conseil d'arrondissement de Bordeaux

Bordeaux, 14 décembre. — M. Roussie, radical socialiste, a été élu hier, conseiller d'arrondissement, pour le 7e canton de Bordeaux en remplacement de M. Carrère, radical démissionnaire.

Crispi sur la sellette

Rome, 14 décembre. — La Chambre doit discuter aujourd'hui les rapports sur l'emploi que fit le ministère Crispi de fonds destinés aux victimes des tremblements de terre de la Calabre.

On prévoit que les débats seront très passionnés.

Rome, 14 décembre. — Le *Secolo* d'hier dit qu'un personnage, d'ordinaire bien informé, l'avise qu'un chevalier de l'Annonciade a l'intention de demander au grand maître de l'ordre, c'est-à-dire au roi, si un homme accusé « *sur des preuves qui n'ont jamais été réfutées* » de faits criminels peut rester honoré du collier de cet ordre.

La demande se termineurait ainsi : « Que M. Crispi démontre par un procès, s'il le faut, que les accusations portées contre lui ne sont pas fondées ou qu'il soit rayé de l'ordre pour l'honneur de ses autres membres.»

L'Angleterre et la marine française

Londres, 14 décembre. — Le *Standard* dit que toute augmentation de la marine française devra être suivie d'une augmentation encore plus considérable de la marine anglaise.

« C'est au peuple français, ajoute le *Standard*, à décider s'il est utile de commencer une lutte dans laquelle la France aura forcément le dessous. Nous n'avons jamais à entrer en compétition avec la France au point de vue militaire. Pourquoi la France vient-elle nous disputer l'empire des mers ? »

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
		Roubaix, Lundi 14 décembre 1896	
2 heures soir	6° au-dessus	742 m/m	Pluie—vent.
5 » »	5° »	743 m/m	»
9 » »	5° »	746 m/m	»
		Mardi 15 décembre 1896	
Minuit	5° au-dessus	749 m/m	Pluie—vent.
1 heure matin	5° »	750 m/m	»
2 heures »	5° »	750 m/m	»

Paris. — Lundi 14 décembre 1896. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — La dépression signalée hier à l'ouest de l'Irlande et dont le centre se trouve ce matin sur la Manche, est extrêmement profonde. Le baromètre est descendu à 731 mm. à Cherbourg après avoir baissé de 29 mm. en vingt-quatre heures. La baisse barométrique est d'ailleurs également importante sur toute la France. Sous l'influence de cette dépression, le vent souffle en tempête d'O. sur nos côtes, de Cherbourg à l'île d'Aix ; il est jusqu'ici faible de l'O. en Provence. La mer est grosse depuis le Havre jusqu'à Royan, furieuse vers Cherbourg et Ouessant. On signale des pluies sur tout le nord-ouest et le centre de l'Europe ; en France, on a recueillis 10 millimètres d'eau à Dunkerque, 11 à Cherbourg, 10 à Lorient, 7 à Limoges, 5 à Paris, 2 à Biarritz.

La température s'abaisse sur l'Allemagne et la Scandinavie elle était ce matin de : — 21° à Haparanda, — 8° à Moscou, + 7° à Paris, 13° à Biarritz, 14° à Alger. On notait — 4° au mont Ventoux — 5° au pic du Midi — 9° au mont Mounier. — En France, les mauvais temps d'O. vont s'étendre à toutes les régions, puis le vent va tourner vers N.-O. avec refroidissement.

A Paris, hier, l'après-midi, couvert, pluie cette nuit. Moyenne d'hier, 13 décembre, 5°2, supérieure de 2°3 à la normale. — Depuis hier midi, température maxima, 7°8; minimum de ce matin 5°9. Baromètre à sept heures du matin, 738 mm. A midi il a baissé encore de 4 mm. et la descente continue. A la Tour Eiffel, maximum : 6°3 ; minimum: 3°5. — La vitesse du vent a atteint 30 mètres par seconde. Monte-Carlo : matin, 14°; midi, 15°. Mistral.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire	1,25
100 cartes ivoire gravure	2,25
100 cartes ivoire deuil	2,50
100 cartes ivoire deuil, gravure	3,50
Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées et 100 enveloppes pour	1,75
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (gravure)	2,75
Même boîte deuil, imprimées	3,50
» » » gravure	4,50

BEAU CHOIX DE PAPIER A LETTRES

Papier blanc 50 feuilles 50 enveloppes	0,80
» » 25 » 25 »	0,45
» couleur 25 » 25 »	0,50
» » 50 » 50 »	0,90

GRAND CHOIX DE
Calendriers, Ephémérides et Almanachs pour sociétés
Double Liège, Triple Liège, du Laboureur, du Soldat, Hachette.

CONGOLINE VAISSIER Guérison instantanée des crevasses et gerçures. La demander partout.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX
ÉLECTION DU 20 DÉCEMBRE 1896

CANDIDATS :

Membres pour 6 ans

MM. Louis CORDONNIER, membre sortant.
Voldemar LESTIENNE, »
François ROUSSEL fils, »
Alexandre VERNIER, »
Charles POLLET, »

Membre pour 2 ans
En remplacement de M. Gustave Wattinne, décédé

M. Edouard DÉCHENAUX, Président de la Chambre Syndicale des Courtiers assermentés.

Nouveaux membres à répartir ultérieurement par voie de tirage au sort dans chacune des trois séries.

MM. Auguste WATTINNE, négociant en tissus.
François ERNOULT-TAFFIN, apprêteur et teinturier.
Léon OLIVIER, constructeur-mécanicien.

Le Tribunal de commerce de Roubaix. — Au moment où vient de disparaître un des plus anciens membres du Tribunal de commerce de Roubaix, M. Henry Bossut, il nous paraît intéressant de rappeler brièvement l'histoire de cette institution si utile, depuis vingt-sept ans.

Créé par un décret impérial du 30 janvier 1869 pour les deux cantons de Roubaix et celui de Lannoy, le Tribunal de commerce était composé, à la fondation, d'un président, de trois juges et de deux suppléants.

La première élection de ces magistrats eut lieu le 11 juillet de la même année.

Les votants ne furent pas nombreux, 158 seulement.

Parmi les juges élus se trouvait M. Henry Bossut. Le premier président fut M. Pierre Motte.

Pendant le cours de l'année 1869, 382 affaires contentieuses ont été portées devant le Tribunal.

Le greffe reçut 29 actes de sociétés et 7 jugements déclaratifs de faillites furent rendus.

On peut déjà constater par ces simples résultats les services qu'a rendus, dès le commencement, le Tribunal de commerce.

Nous ne pouvons suivre ses transformations d'exercice en exercice, mais *les tableaux successifs des travaux des juges consulaires* accusent, à chaque période, une augmentation notable.

Pour donner une idée de l'importance toujours croissante de notre Tribunal et permettre aussi d'intéressantes comparaisons, il nous suffira de voir ce qu'il était au moment de la retraite de M. Henry Bossut, en 1887, dix-huit ans après sa fondation, et ce qu'il est actuellement.

Un décret du président de la République, du 23 avril 1875, avait élevé à quatre le nombre des suppléants.

En 1887 le chiffre des affaires examinées s'éleva à huit cent cinquante huit.

Cinquante-huit actes de sociétés furent déposés au greffe. Il y eut, enfin, quarante-sept jugements déclaratifs de faillites.

L'année dernière, 1742 affaires ont été portées au rôle, 85 actes de sociétés remis au greffe et le Tribunal a rendu 126 jugements déclaratifs de faillites ou d'ouverture de liquidations judiciaires.

Ces résultats montrent assez l'importance du Tribunal de Commerce de Roubaix, importance due surtout au développement considérable de notre commerce et de notre *industrie.*

Nous devons dire aussi, en terminant, que nos juges consulaires ont toujours eu, avec raison, un grand renom de science et de loyauté,

A la Société des anciens sous officiers français. — Les anciens sous-officiers français, réunis dimanche soir à l'occasion de leur banquet annuel, ont envoyé le télégramme suivant à M. le Président de la République :

« *Félix Faure, Président, Paris.*

» Les Anciens sous-officiers français de Roubaix, réunis en assemblée extraordinaire, vous prient de recevoir l'assurance de leur complet et sincère dévouement patriotique. » Hagard, président.»

Pendant le concert organisé après le banquet, une quête a été faite au profit des crèches libres de Roubaix.

Le montant de cette quête, s'élevant à 50 francs, sera versé entre les mains de Mme Constantin Descat, présidente de l'œuvre.

Les cours publics organisés par les Facultés catholiques. — Ce soir, à 8 heures 1/4, M. l'abbé Pannier docteur en théologie, professeur à l'Université catholique de Lille, continuera ses leçons d'apologétique religieuse dans la salle des conférences de la Maison des Œuvres 84, Grande-Rue.

La « Jeanne d'Arc », société de Secours mutuels et de Retraites. — L'assemblée générale de cette société a eu lieu dimanche en son local, 21, rue du Collège. Le président y a présenté le rapport annuel de 1896 et exposé la marche progressive de la société pendant cette période. Il a terminé par des remerciements aux membres honoraires et exprimé l'espoir de voir leur nombre augmenter durant l'année prochaine, ainsi que celui des membres actifs. Il a proposé alors le versement à la caisse des retraites d'une somme de 300 francs, ce qui a été accepté à l'unanimité.

Il a été ensuite procédé au renouvellement partiel de la commission. MM. Lhomme, Manche et Masquelier ont été réélus.

Au cimetière. — Un avis de la Mairie de Roubaix fait connaître que les inhumations vont recommencer à avoir lieu dans le quatrième compartiment de terrain commun du Cimetière, ouvert le 6 avril 1887.

En conséquence, les personnes propriétaires d'épitaphes en bois, en fer ou en pierre, placées dans ce compartiment, sont tenues de les faire enlever dans le délai réglementaire, à défaut de quoi il y sera procédé d'office par des agents de la ville.

Pour faire enlever les dites épitaphes, on devra s'adresser à M. le conservateur du Cimetière, chargé de la surveillance de ces opérations.

La vente de deux parcelles de terre par la Fabrique de la paroisse Notre Dame. — La Mairie, par un avis qui vient d'être affiché à Roubaix, informe les habitants que, conformément à un arrêté de M. le Préfet du département du Nord, en date du 1er décembre courant, une enquête est ouverte sur le projet de vente, par la Fabrique de la paroisse Notre-Dame, de deux parcelles de terre situées à Mouvaux, contenant ensemble 66 ares 10 centiares, et reprises au cadastre sous les nos 30 et 31 de la section B.

Le projet ci-dessus visé avec les pièces à l'appui sera déposé à la mairie pendant huit jours, du 14 au 22 décembre inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur, désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la Mairie, le 23 du dit décembre, de 3 à 4 heures du soir, les observations qui pourraient être faites sur le dit projet.

Au cercle sténographique roubaisien. — Le cercle sténographique roubaisien prend une force et une vigueur qu'il n'a jamais connues. Une cinquantaine de nouveaux membres se sont fait inscrire. Tout le monde travaille en ce moment en vue d'un grand concours sténographique international qui doit avoir lieu dans le courant de mai prochain.

Des cours nombreux ont lieu à Roubaix et les environs et sont suivis par une jeunesse studieuse.

De son côté, le bureau du cercle se réunit tous les quinze jours régulièrement et s'occupe de la distribution d'un programme de concours. Dans sa réunion d'hier le président a annoncé que déjà 5.000 exemplaires de ce programme circulent tant en France qu'en Amérique, au Canada, en Suisse, en Belgique, etc.

Le meilleur beurre est le BEURRE D'OOSTCAMP rue du Bois, 13, à Roubaix, et dans les dépôts succursales (*Voir la liste des dépôts à la quatrième page.*)

Un commencement d'incendie. — Dimanche, vers midi, un commencement d'incendie s'est produit chez M. Charles Delaforterie, place Chaptal, cour Lezy, pendant que celui-ci était absent. Des voisins, ayant aperçu des flammes, enfoncèrent la porte et parvinrent à éteindre le feu. Les dégâts qui sont de peu d'importance, consistent dans la perte des rideaux attachés aux fenêtres. On ne sait à quoi attribuer cet incendie.

Un accident dans une fabrique de caoutchouc. — Un accident, qui aurait pu avoir des suites graves, s'est produit lundi matin, vers onze heures, dans la fabrique de caoutchouc de M. Rivolois, boulevard de Metz.

Un ouvrier coupait une partie de caoutchouc, lorsque le tranchet qu'il tenait lui glissa de la main et vint se planter dans sa cuisse droite, lui faisant une profonde blessure d'où le sang s'échappait abondamment. Mais, fort heureusement, aucun organe essentiel n'a été atteint.

Le blessé, Kléber Dondant, âgé de dix neuf ans, après avoir reçu sur place les soins de deux docteurs, a été reconduit à son domicile, 39, rue Turgot.

Une triple arrestation, rue Turgot.— Les agents de *service au poste du pont Morel furent requis, dimanche* soir, vers dix heures, pour se rendre rue Turgot, à l'estaminet de M. Becquart, où trois terrassiers avaient bouleversé les meubles et frappé le cabaretier, parce que celui-ci leur refusait à boire.

A l'arrivée des agents, les trois perturbateurs étaient aux prises avec quelques consommateurs qui avaient voulu s'interposer. L'un d'eux, Auguste Verhamme, menuisier, demeurant rue Archimède, a été frappé à la tête avec le couvercle du poêle, lui faisant une plaie contuse.

Les batailleurs furent arrêtés, attachés et conduits au poste où ils déclarèrent se nommer Richard Catteau, âgé de 21 ans ; Alphonse et Henri Lefebvre, âgés de 23 et 29 ans et habiter ensemble au Blanc-Seau.

Lundi après-midi, les trois inculpés furent menés devant M. Chapé, commissaire de police de la rue Saint-Joseph, où ils subirent un interrogatoire qui a pris fin vers 5 heures ; les frères Lefebvre et Richard Catteau furent alors conduits ligottés au dépôt central.

Pendant ce trajet, l'un d'eux, Henri Lefebvre, se débarrassa de ses liens et prit la fuite, poursuivi par l'agent de police Grimonpont, qui put parvenir à l'arrêter rue Daubenton, après un parcours de plus de deux cents mètres.

Un vol de 500 francs. — Dimanche, vers minuit, M. Adolphe Douine, chimiste, Grande-Rue, fit la rencontre d'une femme, à quelques pas de la gare. Après un moment d'entretien, cette dernière, qui tenait une fleur à la main, l'attacha à la boutonnière du pardessus de son interlocuteur et tous les deux se rendirent dans un café de la rue du Chemin de Fer.

Peu de temps après, M. Douine, mettant la main dans la poche intérieure de son vêtement, fut fort surpris de ne plus y trouver son carnet contenant cinq cents francs en billets de banque et différents papiers d'affaires.

Il accusa aussitôt sa compagne de cette disparition et, malgré les dénégations de celle-ci, il informa du fait les agents de service à la gare, qui la mirent en état d'arrestation chez Mme veuve Clarisse-Créteur, cafetière.

Malgré toutes les recherches, il a été impossible de retrouver le carnet. Conduite au poste, cette personne a déclaré se nommer Camille Méline, couturière, âgée de 29 ans et habiter la Grande-Rue.

M. Villon, commissaire de police du premier arrondissement, qui a entendu lundi matin l'inculpée, l'a, malgré ses protestations, maintenue en état d'arrestation.

ELLE EST SAINE ET BONNE, la cuisine au beurre d'Oostcamp. 11136

Violences légères. — Dimanche, un rapport de police a été rédigé à la charge de M. Jules Jouvenet, âgé de 53 ans, demeurant rue Esquermoise, à Lille, qui, aux observations que lui faisait le conducteur du tramway parce qu'il fumait, s'oublia jusqu'à exercer des violences sur celui-ci.

FEUILLETON DU 16 DÉCEMBRE 1896. — N 109

LES DEUX ORPHELINES

PAR

Adolphe d'Ennery

CINQUIÈME PARTIE

VI

Ah ! si en ce moment, Diane eût recouvré ses sens, comme son cœur se serait ouvert à cet amour filial dont elle avait été privée.

Bientôt, cependant, le docteur ne put se défendre d'un mouvement de satisfaction. Son visage s'éclaira.

C'est qu'à ce moment une légère teinte rosée apparaissait sur le visage de Diane, dissipant la pâleur cadavérique qui avait envahi ses traits.

Henriette aussi s'était aperçue de ce changement qui ramenait l'espoir.

. . . .

Revenons au comte.

M. de Linières précédant le chevalier de Vaudrey était entré dans son cabinet de travail sans avoir, pendant le trajet, prononcé une seule parole.

Mais, lorsque la porte se fut refermée sur eux, le comte se tourna vers Roger avec vivacité :

— Vous avez désiré, lui dit-il, que la révélation que vous avez à me faire eût lieu ici, dans le cabinet du magistrat... Parlez, monsieur, je vous écoute.

.. Vous n'avez donc plus le droit, s'écria-t-il frémissant, de me cacher la vérité que je réclame. Il ne vous appartient plus de vous dérober aux questions que je jugerai devoir vous poser.

Et, s'avançant d'un pas vers le jeune homme immobile et pâle d'émotion :

— Je ne vous permets plus de vous taire, monsieur ; je vous ai accusé de m'avoir dérobé un secret qui a une si terrible influence sur l'état de la comtesse... Vous avez essayé de vous défendre... Il n'est qu'un moyen de vous innocenter à mes yeux... Vous n'avez pas craint de manquer au respect que vous me deviez en arrachant de vive force de mes mains une page du livre des Archives de la police, *alors que j'allais y apprendre tout ce qui concernait* la famille de Vaudrey. Vous m'avez demandé de venir ici, je n'en doute pas, pour faire amende honorable... Parlez donc, je vous l'ordonne... je le veux !

Poussé à bout par le ton imposant du comte, Roger céda enfin. Il tira son portefeuille et y prit une feuille de papier, laquelle, malgré le soin qu'on avait pris de la plier, n'en portait pas moins la trace de froissements antérieurs.

Et, présentant cette feuille tout ouverte sous les yeux du comte :

— Eh bien ! cette page arrachée par moi... lisez-la donc, monsieur le comte...

M. de Linières avait saisi le papier avec vivacité.

Il la tenait enfin, cette preuve d'un secret qu'il avait soupçonné et dont la pensée avait, depuis tant d'années, fait le tourment de sa vie.

Il allait pouvoir lire ces lignes qui papillonnaient maintenant devant ses yeux, sur lesquels l'émotion qu'il éprouvait faisait passer un nuage.

Il poussa une exclamation de triomphe qui retentit jusqu'au plus profond du cœur de Roger.

Celui-ci voulut que celle qu'il considérait comme une sainte bénéficiât des résistances qu'elle avait opposées aux volontés paternelles.

Et il reprit avec véhémence :

— Lisez, mais souvenez-vous du passé ; souvenez-vous des prières de Diane et de ses larmes au jour de ses fiançailles...

Mais le comte de Linières n'écoutait plus. Il dévorait fiévreusement des yeux les lignes tracées sur la feuille de papier qui tremblait dans sa main.

Pris de vertige, M. de Linières eut un cri de rage.

— Trahi !... Trompé par elle !

— Non par elle, riposta Roger, ardent à la défense de celle qu'il adorait comme une mère, et qu'on accusait devant lui ; non par elle, mais par ceux qui avaient fait de son silence une question de vie ou de mort pour son enfant !...

— Son enfant !...

Cette exclamation que la surprise arrachait au comte, arrivant après la douloureuse révélation de l'amour qui avait uni Diane de Linières à un autre que lui, avant lui, fut le coup de grâce porté à son esprit déjà si profondément atteint.

Le comte demeura un instant comme frappé d'insensibilité et privé de raison. Il porta vivement les deux mains à sa poitrine, pour y étouffer la douleur qui le saisissait au cœur et provoquait d'épouvantables tortures.

Et les yeux hagards, le front ruisselant des sueurs de l'angoisse, il répétait de cette voix des aliénés :

— Son enfant !... Son enfant !... Son enfant !...

Le chevalier de Vaudrey se sentit remué jusqu'au fond de l'âme en présence de cet effondrement si rapide de tout bonheur, de toute joie, de toute espérance chez cet époux à jamais désabusé.

Son ressentiment tomba aussitôt et c'est d'un ton rempli de respect qu'il reprit :

— Oui, son enfant, dont elle a été séparée pendant seize années et que Dieu lui-même vient de ramener près d'elle...

— Que voulez-vous dire ? demanda le comte, que ces mots avaient subitement ramené de son égarement d'une minute, et qui retrouvait toute sa lucidité d'esprit, en même temps qu'il rentrait dans toute la sévérité de son rôle d'époux et de seul juge.

Le chevalier de Vaudrey laissa éclater la réponse qui devait compléter la révélation si foudroyante qu'il avait commencée.

Il rappela brièvement au comte la scène attendrissante qui venait d'avoir lieu entre la comtesse et la pauvre aveugle.

— Quoi ? s'écria Mme de Linières, cette fille !... cette mendiante ! Ah !...

Le coup avait été trop violent ; le comte chancela et alla s'affaisser dans un fauteuil. Il se prit la tête à deux mains, donnant à Roger le spectacle d'une douleur, d'un désespoir arrivés à leur paroxysme.

Devant cette immense douleur, Roger inclinait le front.

Après avoir tenu tête au parent qui s'était mis sévèrement, cruellement même, en travers de son amour et de ses projets, il considérait à présent avec un respect ému la victime de cette infortune navrante, l'homme pour lequel le soupçon douloureux était devenu subitement une épouvantable réalité.

M. de Linières avait passé rapidement la main sur son front et, d'un mouvement fiévreux, il froissait dans sa main le feuillet du livre que Roger lui avait remis. Puis il déchira lentement ce papier.

Après cela, le comte releva la tête et fixa son regard clair sur le chevalier. Il était, à ce moment, transfiguré.

— Monsieur le chevalier, dit-il d'un ton qui ne laissait rien deviner de ses intentions, nous n'avons plus rien à nous dire... ici !...

Et, saisissant le bras de son neveu, il entraîna celui-ci vers la porte.

Roger de Vaudrey le suivait silencieusement, n'osant interroger.

Les deux hommes arrivèrent ainsi jusqu'au seuil du salon où ils avaient laissé la comtesse évanouie, le docteur et les deux orphelines.

C'était à la minute même où Diane semblait devoir revenir à la sensibilité.

Le docteur Hébert était radieux. Ce résultat qu'il n'avait pas osé espérer lui donnait confiance pour l'avenir. Mais sa satisfaction s'assombrit tout à coup d'un nuage.

En entendant s'ouvrir la porte, il s'était retourné avec vivacité et avait, le premier, aperçu le comte.

Mais déjà la comtesse avait vu ce qui se passait.

En apercevant son mari, la pauvre femme fit un effort pour se lever.

Et, désignant les deux jeunes filles agenouillées, elle dit à M. de Linières d'une voix tremblante :

— Ah ! monsieur le comte, vous avez donc permis qu'elles ne partent pas tout de suite ?

M. de Linières eut un geste pour protester. Au son de cette voix, à l'accent si maternel qu'avait trouvé Diane, il sentait son courroux gronder en lui, réveillé à l'improviste, malgré tous les efforts faits pour le contenir et le dissimuler. Diane attendait, pâle, haletante.

Alors le chevalier de Vaudrey intervint courageusement. Il s'approcha de M. de Linières.

— C'est son arrêt que vous allez prononcer ! dit-il.

Son regard s'arrêta, anxieux, sur le visage du comte, comme s'il eût espéré dicter à celui-ci la seule réponse à faire.

Pendant la seconde qui suivit, Dieu envoya au mari tant éprouvé une pensée de clémence dégagée de tous les conseils que soufflent l'orgueil humain, la jalousie du passé.

M. de Linières s'inclina comme si une volonté supérieure lui eût commandé de se courber devant une infortune plus grande que celle qu'il subissait lui-même. Et, répondant à la question que lui adressait Diane :

— Oui, dit-il, je l'ai permis, madame.

La malade, éperdue, porta vivement la main à son cœur. Mais, avant qu'elle eût pu formuler l'expression de sa reconnaissance, le comte reprit :

— J'ai compris qu'une éternelle séparation amènerait ici... une éternelle douleur.

...Je sais, Diane, toute votre tendresse pour ce fils de votre sœur... Et, vous voyant si désespérée de son malheur, j'ai imposé à mon âme... au juste orgueil de ma maison... un bien grand sacrifice.

...Ces jeunes filles ne partiront pas !

Aucune description ne saurait donner une idée de la stupéfaction qui accueillit les dernières paroles qu'avait prononcées le comte. Diane s'était avancée, chancelante, vers son mari et s'écriait avec joie :

— Elles ne partiront pas !...

De son côté, Henriette avait compris.

Brisée d'émotion, elle murmurait :

— Ah ! monseigneur ! monseigneur !.. que ne vous dois-je pas ?...

Puis, fléchissant les genoux, elle tomba aux pieds de M. de Linières, saisit les mains qu'il lui tendait et y posa respectueusement ses lèvres.

Le comte la releva. Et, toujours, sur ce ton paternel qu'il semblait maintenant avoir adopté, il lui dit :

— Je consens, mademoiselle, à ce que vous demeuriez à Paris... Vous avez reçu l'hospitalité d'un protecteur d'un homme de bien auquel j'ai, depuis longtemps, donné mon amitié et qui veut bien m'honorer de la sienne...

M. Hébert s'inclina.

— Oui, docteur, poursuivit le comte, c'est à vous que je confie, pour l'instant, la garde de l'orpheline, en attendant...

Puis, s'adressant à son neveu :

— Roger, dit-il, je vous reverrai tout à l'heure chez moi, afin de vous faire part de la décision que j'ai prise de réaliser vos vœux les plus chers... et aussi la condition que je mets à votre union. .

M. de Linières mettrait, avait-il dit, des conditions à la réalisation de ses vœux... Le chevalier ne pouvait se défendre de certaines appréhensions.

Aussi, au regard que lui adressait le comte, Roger répondit-il par un regard où il se lisait une vive anxiété.

Mais il fallait obéir.

Roger, incliné vers Diane, murmura quelques mots d'espérance.

M. Hébert, voulant éviter une nouvelle émotion à sa malade, lui dit tout bas :

— Partez, mon ami, maintenant que nous avons réussi en grande partie dans la réalisation de nos projets.

Lorsque la porte se fut refermée derrière Roger, le comte éprouva une sensation de soulagement.

— Mon cher docteur, dit il sans hésitation, vous êtes décidément à la fois le médecin du corps et le médecin de l'âme... Grâce à vos doubles soins, la comtesse de Linières éprouve en ce moment une amélioration incontestable.

Diane avait levé les yeux sur son mari, et ses joues, naguère encore d'une pâleur livide, se coloraient maintenant d'une légère nuance rosée.

— Il ne tient qu'à vous interrompit le docteur, que cette amélioration, que, comme vous, je constate avec bonheur, ne devienne rapidement une belle et bonne convalescence.

(*A suivre.*) ADOLPHE D'ENNERY.